

Un nombre de naissances historiquement bas en 2023

Insee Flash Bretagne • n° 102 • Février 2024



En 2023, 28 900 bébés sont nés en Bretagne, soit une diminution de 2 150 nouveaux-nés en un an (-6,9 %). Ce nombre annuel de naissances est le plus faible depuis le début du XX^e siècle. Cela s'illustre et s'explique essentiellement par le recul de l'indicateur conjoncturel de fécondité à 1,62 enfant par femme, un chiffre inférieur à la moyenne nationale.

Toujours en 2023, 37 200 personnes domiciliées dans la région sont décédées, soit une baisse de 1 900 défunt·e·s en un an (-4,9 %). Il s'agit d'un répit dans la tendance structurelle à l'augmentation du nombre de décès dû à des conditions sanitaires plus favorables que l'année précédente.

La population bretonne est estimée à 3 453 000 habitants au 1^{er} janvier 2024

Au 1^{er} janvier 2024, la population bretonne est estimée à 3 453 000 habitants ▶ **figure 1**, soit une augmentation de 20 100 habitants par rapport au 1^{er} janvier 2023. Cette hausse de la population, de 0,6 % en un an, est supérieure à la moyenne nationale (+0,3 %). Au niveau départemental, la croissance la plus élevée s'observe en Ille-et-Vilaine (+0,9 %) puis dans le Morbihan (+0,6 %). Elle se situe en deçà de la moyenne régionale dans le Finistère (+0,4 %) et les Côtes-d'Armor (+0,3 %).

L'augmentation de la population bretonne repose sur un **solde migratoire** positif. En effet, pour la 9^e année consécutive, le **solde naturel** est au contraire déficitaire, avec un nombre de décès supérieur à celui des naissances en Bretagne ▶ **figure 2**. En 2023, ce déficit naturel se dégrade à nouveau par rapport à l'année précédente (-8 300 contre -8 050), la forte chute du nombre des naissances (-2 150) n'étant pas totalement compensée par celle des décès (-1 900).

Au niveau des départements, le déficit naturel observé dans les Côtes-d'Armor se résorbe légèrement en 2023 mais reste

important (-3 450). Dans le Finistère et le Morbihan, il s'accentue (respectivement -3 700 et -2 900). L'Ille-et-Vilaine reste le seul département breton à présenter un solde naturel positif (+1 800), mais ce dernier est également en diminution.

La diminution des naissances s'accentue en 2023

En 2023, 28 900 bébés sont nés de mères domiciliées en Bretagne, soit 2 150 de moins qu'en 2022 (-6,9 %). Si cette baisse s'inscrit dans une tendance durable depuis 2006, il s'agit néanmoins d'un niveau historiquement bas, situé en dessous de celui de 1941 (30 900 naissances dans la région), l'année avec le plus faible nombre de naissances du XX^e siècle. Ce recul est tout aussi marqué qu'au niveau national (-6,6 %).

La baisse du nombre de nouveaux-nés est supérieure à la moyenne régionale dans le Finistère (-8,7 %), dans le Morbihan (-8,6 %) et dans les Côtes-d'Armor (-7,7 %). L'Ille-et-Vilaine est le seul département où la diminution des naissances est plus contenue (-4,3 %).

Traduisant cette chute de la natalité, l'**indicateur conjoncturel de fécondité** s'établit à 1,62 enfant par femme en Bretagne, au

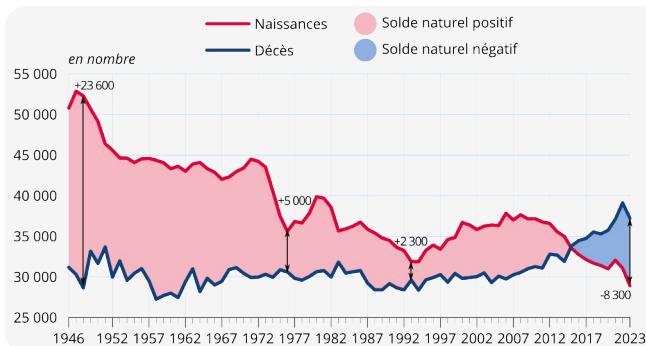
► 1. Données démographiques sur les départements bretons

	Année	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France
Population au 1 ^{er} janvier (en nombre)	2024 (p)	611 351	931 604	1 127 720	782 348	3 453 023	68 373 433
	2023 (p)	609 490	928 190	1 117 574	777 647	3 432 901	68 143 433
	2022 (p)	608 107	925 209	1 108 101	773 220	3 414 637	67 926 558
Naissances (en nombre)	2023 (p)	4 608	7 268	10 864	6 181	28 921	678 000
	2022	4 991	7 964	11 349	6 766	31 070	725 997
	2021	5 398	8 154	11 758	6 755	32 065	742 052
Décès (en nombre)	2023 (p)	8 059	10 969	9 067	9 104	37 199	631 000
	2022	8 590	11 480	9 502	9 540	39 112	675 122
	2021	7 935	10 770	9 258	9 134	37 097	661 585
Solde naturel (en nombre)	2023 (p)	-3 451	-3 701	1 797	-2 923	-8 278	47 000
	2022	-3 599	-3 516	1 847	-2 774	-8 042	50 875
	2021	-2 537	-2 616	2 500	-2 379	-5 032	80 467
Indicateur conjoncturel de fécondité	2023 (p)	1,68	1,60	1,57	1,72	1,62	1,68
Espérance de vie à la naissance (en années)	Femmes	2023 (p)	84,7	85,1	86,5	85,5	85,7
	Hommes	2023 (p)	78,5	78,7	80,9	79,4	80,0

(p) : données provisoires.

Source : Insee, recensement de la population, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

► 2. Évolution des nombres de naissances et décès et du solde naturel en Bretagne depuis 1946



Source : Insee, statistiques de l'état civil.

plus bas depuis 1993 (1,64). Il reste inférieur à celui de la France (1,68) ►figure 3. À l'échelle départementale, la fécondité est la plus élevée dans le Morbihan avec 1,72 enfant par femme, devant les Côtes-d'Armor (1,68). L'indicateur conjoncturel de fécondité se situe en dessous de la moyenne régionale dans le Finistère et en Ille-et-Vilaine (respectivement 1,60 et 1,57).

Une baisse des décès en 2023

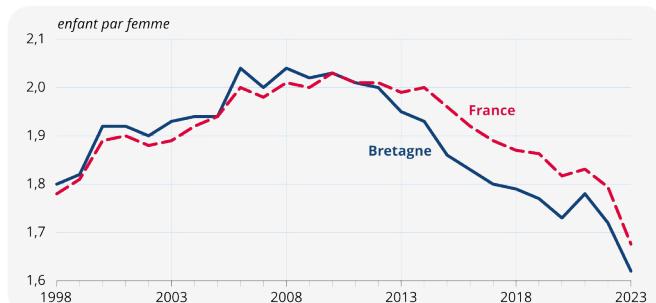
En 2023, 37 200 personnes domiciliées en Bretagne sont décédées, soit 1 900 personnes de moins qu'en 2022 (-4,9 %). Ce recul du nombre de décès est cependant moins important qu'au niveau national (-6,5 %).

Les différences entre départements bretons sont peu marquées. Ainsi, la baisse la plus importante s'observe dans les Côtes-d'Armor (-6,2 %), tandis que le nombre de décès est en repli de 4,5 % dans le Finistère et de 4,6 % dans le Morbihan et en Ille-et-Vilaine.

Le nombre de décès enregistrés chaque année dépend à la fois de la structure par âge de la population et des conditions de mortalité du moment. Alors que le vieillissement de la population engendre une tendance structurelle à la hausse du nombre de décès, un répit dans cette augmentation est observé en 2023 en raison de conditions sanitaires plus favorables que l'année précédente. Ainsi, la baisse des décès est particulièrement forte en juillet (-15,3 %) car en juillet 2022, la Bretagne avait dû faire face à de fortes vagues de chaleur. De même, la diminution du nombre de décès en décembre est nette (-16,1 %) car l'épidémie de grippe avait été plus virulente en décembre 2022.

En 2023, l'**espérance de vie à la naissance** se redresse en Bretagne après deux années de baisse. Celle des Bretonnes s'établit à 85,5 ans et celle des Bretons à 79,4 ans, en hausse respective de 0,5 et 0,8 an par rapport à 2022. Ces niveaux

► 3. Évolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité depuis 1998



Source : Insee, recensement de la population, estimations annuelles de population, statistiques de l'état civil.

restent cependant inférieurs à la moyenne nationale (respectivement 85,7 et 80,0 ans).

Les gains d'espérance de vie en 2023 concernent tous les départements bretons. Les Bretilliens vivent toujours plus longtemps que les autres Bretons (86,5 ans pour les femmes et 80,9 ans pour les hommes). À l'opposé, les espérances de vie sont les plus faibles dans les Côtes-d'Armor (respectivement 84,7 et 78,5 ans). ■

Muriel Cazenave, Jean-Marc Lardoux (Insee)

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il peut être interprété comme le nombre moyen d'enfants qu'aurait une génération fictive de femmes qui connaîtraient, tout au long de leur vie féconde, les taux de fécondité par âge observés cette année-là. Il est exprimé en nombre d'enfants par femme. C'est un indicateur synthétique des taux de fécondité par âge de l'année considérée.

Le **taux de fécondité** à un âge donné est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaîtrait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de mortalité** à un âge donné est le nombre de décès à cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des personnes de même âge.

► Sources

Les **statistiques de l'état civil** sur les naissances et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee. Les naissances et les décès sont comptabilisés au lieu de domicile respectivement de la mère et du défunt (événements dits domiciliés).

Le **recensement de la population** sert de base aux **estimations annuelles de population**. Pour les années 2022 et suivantes, les estimations de population sont provisoires : la population du recensement 2021 est actualisée au moyen d'estimations du solde naturel et du solde migratoire apparent ainsi que d'un ajustement. Cet ajustement a été introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire de l'enquête annuelle de recensement en 2018. Une explication détaillée est disponible sur insee.fr.

► Pour en savoir plus

- **Papon S. (Insee)**, « [Bilan démographique 2023 - En 2023, la fécondité chute, l'espérance de vie se redresse](#) », Insee Première n° 1978, janvier 2024.
- **Cazenave M., Lardoux J.-M. (Insee)**, « [Bilan démographique 2022 : moins de naissances, encore plus de décès](#) », Insee Analyses Bretagne n° 123, janvier 2024.
- **Obszynski P., Pons S. (Insee)**, « [En un peu plus de 200 ans, la population a quasiment doublé en Bretagne](#) », Insee Analyses Bretagne n° 87, octobre 2019.
- **Insee**, [Les espérances de vie](#), outil interactif.